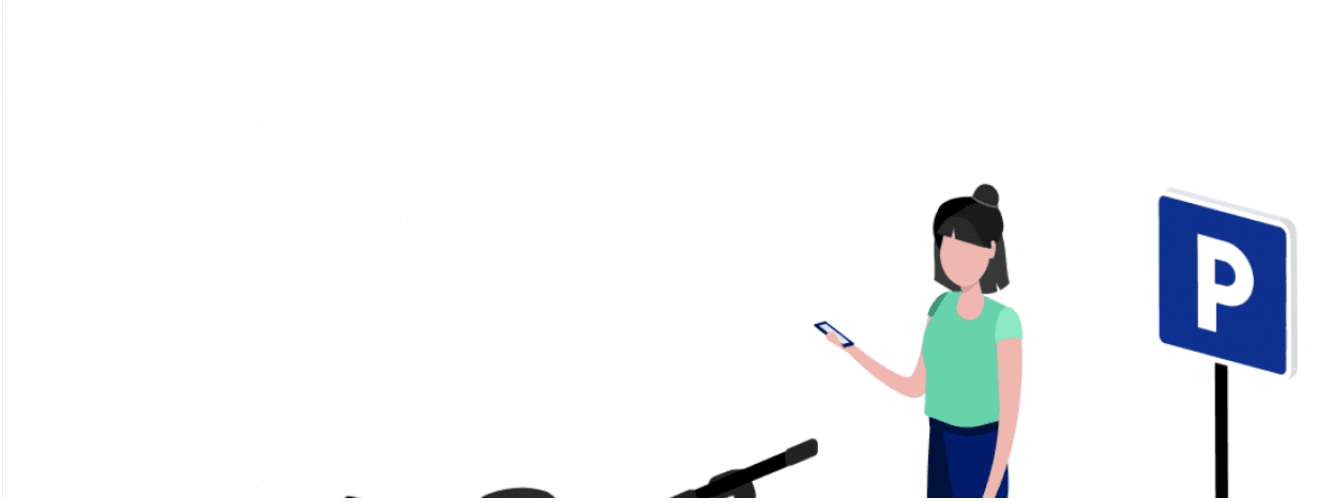
SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Vélos et trottinettes électriques en test !

Vélos et trottinettes électriques dans St Nom et vélos entre St Nom et la gare



La commune a signé une convention avec l’entreprise TIER pour tester un service de mise à disposition de vélos et de trottinettes électriques.

Comment ça marche ?

* depuis le 26 août 2022 des vélos et trottinettes sont disponibles sur des emplacements dédiés marqués en vert sur une dizaine de lieux dans la commune + à la gare pour les vélos uniquement (décision du Maire de l'Etang la ville en attente pour autoriser les trottinettes sur la route entre la gare et le carrefour royal). Ces lieux font l’objet d’un marquage spécifique au sol pour être facilement identifiables.

* Pour « débloquer » un vélo/trottinnette, il faut utiliser l’application pour mobile TIER. Plusieurs formules d’abonnement y sont proposées. Sans abonnement, le déblocage est facturé 1 euro et la minute d’utilisation 23 cts. Remise spéciale pour les étudiants (voir visuel PDF : -25% sur le déblocage et sur la minute d'utilsation pour l'année scolaire 2022-23).

* La restitution du vélo/trottinette doit se faire impérativement sur un emplacement référencé sur l’application (le véhicule est géolocalisé par l'entreprise).

PRÉCISIONS :

- Le rechargement des vélos est opéré par l’entreprise TIER.

- L'utilisation des trottinettes peut se faire exclusivement sur le territoire de St Nom pour l'instant (gare exclue car située à l'Etang la Ville : nous attendons du maire de cette commune une autorisation pour la circulation des trottinettes sur cette portion). Pour les vélos aucune restriction d'utilisation.

La pérennité du dispositif dépendra du degré d’utilisation des vélos par les habitants.

Contact

Support client :

https://about.tier.app/fr/help/

support@tier.app

+33 1 86 76 72 83

Documents
Tarifs Tier
Sécurité vélo
Sécurité trottinette
Localisation stations Tier SNLB